

PAIZAY-LE-TORT

IMPLANTATION DU VILLAGE

Implanté dans le vallon de la Berlande

ENTRÉES DE BOURG / CONCURRENCE VISUELLE

franges opposées au site d'étude

VUES TRONQUÉES/FILTRÉES

Écrans

- > Tissu bâti
- > Boisements

SORTIES DE BOURG

franges orientées en direction du site d'étude

VUES OUVERTES

Écrans

- > Néant

CENTRE

VUES TRONQUÉES

Écrans

- > Ripisylve
- > Trame bâtie



PHOTO 93 : DEPUIS L'ENTRÉE DE VILLE DE PAIZAY-LE-TORT LES VUES EN DIRECTION DE LA ZIP SONT TRONQUÉES PAR LA VÉGÉTATION DE LA BERLANDE



PHOTO 94 : DEPUIS LE CENTRE-BOURG DE PAIZAY-LE-TORT LES VUES EN DIRECTION DE LA ZIP SONT TRONQUÉES PAR LA VÉGÉTATION DE LA VALLÉE DE LA BERLANDE



PHOTO 95 : ÉGLISE DE PAIZAY-LE-TORT AVEC UNE OUVERTURE SUR LE PARC ÉOLIEN DE LUSSEY-PAIZAY-LE-TORT



PHOTO 96 : DEPUIS LA SORTIE DE BOURG, LES VUES EN DIRECTION DE LA ZIP SONT OUVERTES SUR LA PLATEAU AGRICOLE ET SUR LA ZIP. LES ÉOLIENNES DE LUSSEY-PAIZAY-LE-TORT SONT ÉGALEMENT VISIBLES SUR CE PLATEAU

| LUSSEY | |
|---|---|
| IMPLANTATION DU VILLAGE | |
| <i>Implanté sur un versant à proximité du vallon du Dauphin</i> | |
| ENTRÉES DE BOURG / CONCURRENCE VISUELLE | |
| <i>franges opposées au site d'étude</i> | |
| VUES TRONQUÉES | Écrans > Tissu bâti > Cultures |
| SORTIES DE BOURG | |
| <i>franges orientées en direction du site d'étude</i> | |
| VUES OUVERTES | Écrans > Néant |
| CENTRE | |
| VUES TRONQUÉES | Écrans > Ripisylve > Trame bâtie |



ÉTAT INITIAL



PHOTO 97 : ENTRÉE DE VILLE DE LUSSEY, LA ZIP EST TRONQUÉE PAR LA TRAME BÂTIE ET LES CULTURES



PHOTO 98 : DEPUIS LA SORTIE DE BOURG DE LUSSEY LES VUES EN DIRECTION DE LA ZIP SONT OUVERTES



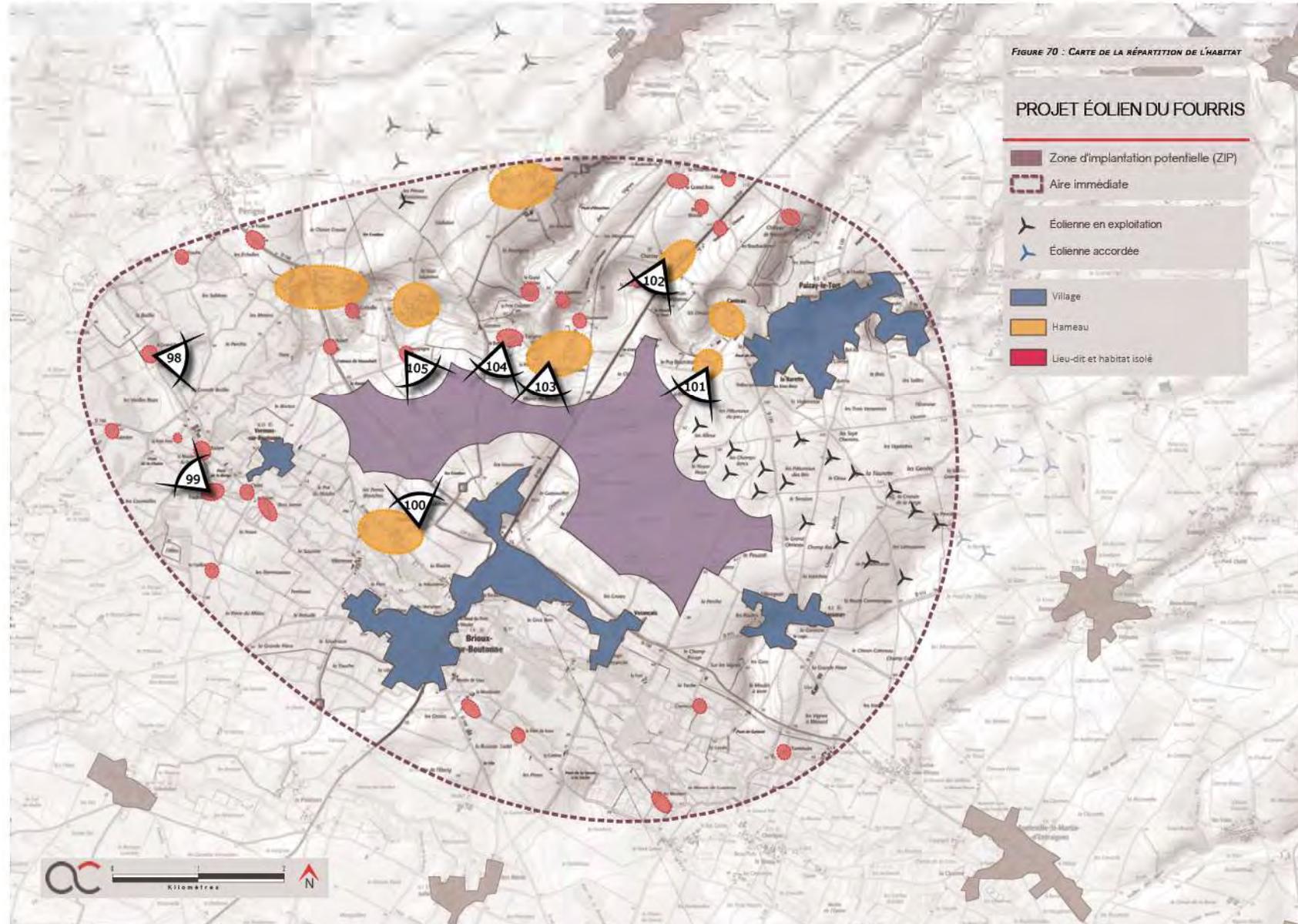
PHOTO 99 : DEPUIS LA FRANGE NORD DE LUSSEY LES VUES EN DIRECTION DE LA ZIP SONT LÉGÈREMENT TRONQUÉES PAR LE RELIEF ET LES CULTURES

ÉTUDE D'IMPACT DU PROJET ÉOLIEN DU FOURRIS - VOIET PAYSAGER

■ PERCEPTION DEPUIS LES HAMEAUX ET L'HABITAT ISOLÉ

Aux abords du site d'implantation, les hameaux et les habitations isolées sont nombreux. C'est pourquoi, en complément de ce qui a été fait précédemment, et afin d'analyser la modification du paysage quotidien, il est important de prendre en compte la perception depuis ces lieux de vie pour évaluer leur sensibilité vis-à-vis de la zone du projet. Cette analyse s'appuie principalement sur l'étude de terrain dont des photographies explicites sont présentées ci-après (illustrant l'environnement des habitations ainsi que les vues principales vers la ZIP). Une carte des perceptions pressenties en direction du projet éolien conclut ensuite sur la sensibilité depuis les hameaux et l'habitat isolé de l'aire immédiate.

À noter qu'en raison du maillage bocager et de la forte présence de haies, les vues en direction de la ZIP présentent de grandes variabilités selon le mode de conduite et les saisons (haies taillées ou non) auquel s'ajoute la chute des feuilles de la végétation caduque en saison hivernale. Ainsi, même si les photos illustrent la présence de haies hautes, la sensibilité globale du hameau tient compte de ces évolutions saisonnières.



> LE GRAND PORT



PHOTO 100 : À PROXIMITÉ DE L'HABITAT ISOLÉ DU GRAND PORT, LES VUES EN DIRECTION DE LA ZIP SONT TRONQUÉES PAR LA VÉGÉTATION D'UN VALLON

> COULONGES



PHOTO 102 : DEPUIS LE HAMEAU DE COULONGES LES VUES SONT OUVERTES SUR LA ZIP

> PAUTROT



PHOTO 101 : LE LIEU-DIT PAUTROT EST IMPLANTÉ LE LONG DE LA VALLÉE DE LA BOUTONNE

> LE PUY BOURRASSIER



PHOTO 103 : DEPUIS LE HAMEAU DU PUY-BOURRASSIER LES VUES SONT OUVERTES EN DIRECTION DE LA ZIP

› CHARZAY



PHOTO 104 : DEPUIS LA FRANGE OUEST DU HAMEAU DE CHARZAY LES VUES EN DIRECTION DE LA ZIP SONT TRONQUÉES PAR LA VÉGÉTATION DE LA VALLÉE DE LA BERLANDE

› LA TORSERIE



PHOTO 106 : LE HAMEAU DE LA TORSERIE SE SITUE EN REBORD DE PLATEAU À PROXIMITÉ DE LA VALLÉE DE LA BERONNE, LES VUES EN DIRECTION DE LA ZIP SONT SOIT TRONQUÉES PAR LES HAIES BOCAGÈRES SOIT OUVERTES EN DIRECTION DE LA ZIP

› LE PETIT BEAUVAIS



PHOTO 105 : LE HAMEAU DU PETIT BEAUVAIS SE SITUE À PROXIMITÉ IMMÉDIATE DE LA ZIP, LES VUES EN DIRECTION DU PROJET POTENTIEL SONT TRONQUÉES PAR LES HAIES BOCAGÈRES

› CHAMPAGNÉ



PHOTO 107 : DEPUIS L'HABITAT ISOLÉ DE CHAMPAGNÉ LES VUES EN DIRECTION DE LA ZIP SONT OUVERTES

■ CONCURRENCE VISUELLE AVEC UNE SILHOUETTE DE BOURG

La concurrence visuelle avec une silhouette de bourg s'évalue par l'impact potentiel d'un parc éolien sur un village, en particulier avec sa structure : clocher ou monument patrimonial qui constituent des éléments identifiables dans le paysage et qui émergent régulièrement des silhouettes de bourg. Cette situation peut également s'observer pour des abbayes, des châteaux ou tout autre élément bâti dont la silhouette est suffisamment importante pour être identifiable dans le paysage.

Depuis l'aire immédiate, le rapport d'échelle entre les éoliennes et le paysage peut être défavorable et modifier la lecture des différents plans ou éléments qui le composent. Dans cette partie, il s'agit notamment de la perception des clochers qui, associés à l'arrivée d'un village, sont des éléments emblématiques du territoire et participent à la reconnaissance de celui-ci par les habitants.

Dans l'aire d'étude immédiate aucun des village n'est concerné.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : SANS OBJET

FIGURE 72 : CARTE DE LA SENSIBILITÉ DE L'HABITAT

PROJET ÉOLIEN DU FOURRIS

 Zone d'implantation potentielle (ZIP)

 Aire immédiate

 Éolienne en exploitation

 Éolienne accordée

Gradient de la sensibilité paysagère

 Nulle

 Très faible

 Faible

 Modérée

 Forte

 Très forte

1.4. SYNTHÈSE DE LA SENSIBILITÉ DU CONTEXTE PAYSAGER

L'aire d'étude immédiate présente un relief de rebord de plateau griffé de plusieurs vallons parallèles. La vallée de la Boutonne dessine un axe sud-est/nord-ouest, ligne de force paysagère structurant l'aire immédiate. Deux autres vallons secondaires, affluents de la Boutonne, (la Berlande et la Béronne) traversent l'aire immédiate au nord. Les versants de ces vallons présentent une déclivité d'environ 70 m, la lecture de ce relief est sensible à l'effet d'écrasement ou de surplomb, ainsi des sensibilités très faibles à modérées ont été identifiées.

Le réseau routier est marqué par cinq axes principaux (RD 740, RD 950, RD 104, RD 120 et RD 111) qui traversent l'aire d'étude. Les voies de communication sont généralement bordées de haies arbustives faillées qui offrent majoritairement des perceptions visuelles ouvertes en direction de la ZIP mais qui peuvent également parfois masquer la zone d'étude. Le chemin de Compostelle (GR655) traverse également l'aire d'étude immédiate du nord au sud et traverse la ZIP en son centre. Le chemin présente de nombreuses vues ouvertes en direction de la ZIP bien que parfois masquées par les haies ou par la ripisylve et le relief des vallées.

Concernant l'habitat, de nombreuses sensibilités paysagères ont été relevées du fait de la multitude de hameaux et habitations isolées réparties majoritairement au nord de l'aire d'étude immédiate. En ce qui concerne les villages, les vues sur la ZIP sont fréquemment ouvertes depuis les franges qui font face au projet tandis qu'en centre-bourg, les vues sont majoritairement tronquées par la trame bâtie et la végétation privée.

Les quatre villages de Brioux-sur-Boutonne, Vernoux-sur-Boutonne, Paizay-le-Tort et Lusseray, par leurs implantations étalées, sur le versant et rebord de plateau face à la ZIP, présentent de fortes sensibilités vis-à-vis du projet éolien potentiel. Les franges bâties orientées en direction de la ZIP présentent en effet des vues dégagées sur le plateau agricole où prend place la ZIP. Enfin, les hameaux et habitations isolées situées à proximité immédiate de la ZIP présentent un risque d'effet de surplomb notable.

À ce stade, la sensibilité paysagère majeure relevée pour le projet est liée à l'habitat. Des mesures sont à prendre concernant le choix de la géométrie du projet et la hauteur des éoliennes afin que le projet s'inscrive lisiblement (implantation régulière et en appui sur les lignes de forces naturelles ou anthropiques) et respecte un rapport d'échelle adapté avec les composantes paysagères.



FIGURE 73 : CARTE DES MONUMENTS HISTORIQUES

PROJET ÉOLIEN DU FOURRIS

Zone d'implantation potentielle (ZIP)

Aire immédiate

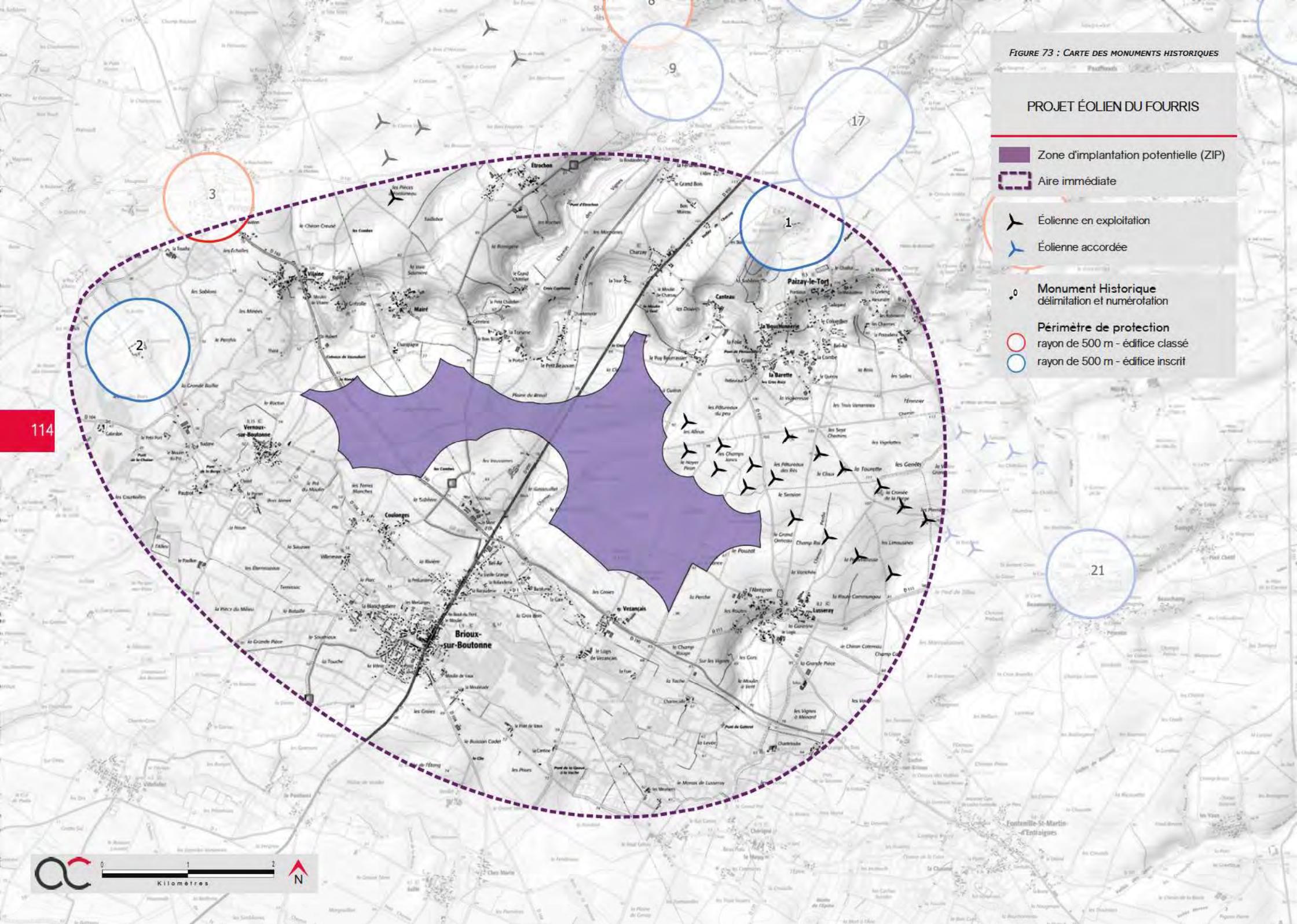
Éolienne en exploitation

Éolienne accordée

Monument Historique
délimitation et numérotation

Périmètre de protection
rayon de 500 m - édifice classé

rayon de 500 m - édifice inscrit



2 . LE PATRIMOINE BÂTI, PAYSAGER ET CULTUREL

2.1. LES MONUMENTS HISTORIQUES

2.1.1. VISIBILITÉ DEPUIS L'ÉDIFICE PROTÉGÉ

À l'image de ce qui a été fait pour les aires précédentes, le détail des monuments présents dans l'aire d'étude immédiate est donné ci-après dans un tableau récapitulatif. Il est ensuite accompagné d'un repérage sur photo aérienne, de photographies explicites issues d'un travail de terrain et d'une synthèse sur la sensibilité de l'édifice vis-à-vis du projet éolien.

L'aire d'étude immédiate compte 2 monuments historiques présentés dans le tableau ci-dessous :

| N° | DÉPARTEMENT | COMMUNE | NOM | PROTECTION | DISTANCE DE LA ZIP (en km) | CADRE PAYSAGER | ANALYSE DE LA VISIBILITÉ THÉORIQUE | VISIBILITÉ DE LA ZIP |
|------------------------|-------------|----------------------|-----------------------|-----------------------|----------------------------|--|------------------------------------|--|
| AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE | | | | | | | | |
| 1 | 79 | Paizay-le-Tort | Château de Melzéard | Partiellement inscrit | 2,4 | Implanté en zone boisée | En ZVI | ZIP potentiellement masquée par le boisement |
| 2 | 79 | Vernoux-sur-Boutonne | Domaine du Grand Port | Partiellement inscrit | 2,0 | Implanté sur une plaine agricole proche de haies bocagères | En ZVI | ZIP potentiellement visible, tronquée par le boisement |

FIGURE 74 : LISTE DES MONUMENTS HISTORIQUES DE L'AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE



FIGURE 75 : LOCALISATION DU MONUMENT HISTORIQUE SUR FOND BD ORTHO



PHOTO 109 : CONCURRENCE VISUELLE ENTRE LE CHÂTEAU DE MELZÉARD ET LE VIP



PHOTO 110 : VUE EN DIRECTION DU CHÂTEAU DE MELZÉARD ET DE LA ZIP - PROPRIÉTÉ PRIVÉE

Degré d'ouverture sur le paysage : Le château de Melzéard prend place sur le versant boisé du vallon de la Légère. Les vues en direction du projet sont certainement fermées par la masse végétale, toutefois, en raison de la déclivité du terrain, des vues vers le sud pourraient être possibles. Le château n'est pas visitable et la sensibilité n'a pu être vérifiée sur place. Néanmoins, au vu du couvert végétal en place, la sensibilité pressentie est évaluée comme très faible.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : TRÈS FAIBLE

> Visibilité

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : FORTE

> Concurrence visuelle



PHOTO 111 : AU NORD-OUEST DU DOMAINE QUI ABRITE LE CHÂTEAU DE MELZÉARD LES VUES EN DIRECTION DE LA ZIP SONT OUVERTES, TOUTEFOIS DEPUIS LES ABORDS DE L'ÉDIFICE LA ZIP EST TRÈS PROBABLEMENT MASQUÉE PAR LA VÉGÉTATION



FIGURE 76 : LOCALISATION DU MONUMENT HISTORIQUE SUR FOND BD ORTHO



PHOTO 112 : FAÇADE NORD DU DOMAINE DU GRAND PORT

Degré d'ouverture sur le paysage : Le domaine du Grand Port se situe sur le versant d'un vallon secondaire qui traverse des parcelles agricoles. En direction de la ZIP, les vues sont tronquées par la végétation émanant du vallon. Au vu de l'éloignement, la sensibilité demeure modérée.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : MODÉRÉE



PHOTO 113 : VUE EN DIRECTION DU PROJET POTENTIEL DEPUIS LE NORD DU DOMAINE

2.1.2. COVISIBILITÉ

La covisibilité directe ou indirecte s'évalue par l'impact potentiel d'un parc éolien sur un monument protégé depuis l'aire de mise en valeur du monument. Ce sont principalement des églises dont le clocher constitue un élément identifiable dans le paysage et qui émerge régulièrement des silhouettes de bourg. La concurrence visuelle avec des éoliennes peut alors être impactante dans la lecture du paysage.

Cette situation peut également s'observer pour des abbayes, des châteaux ou tout autre élément bâti dont la silhouette est suffisamment importante et identifiable dans le paysage.

Dans l'aire immédiate, aucun des monuments historiques n'est concerné par une situation de covisibilité potentielle significative.

2.1.3. SYNTHÈSE DE LA SENSIBILITÉ DES MONUMENTS HISTORIQUES

| N° | DÉPARTEMENT | COMMUNE | NOM | PROTECTION | DISTANCE DE LA ZIP (en km) | CADRE PAYSAGER | SENSIBILITÉ VISIBILITÉ | SENSIBILITÉ COVISIBILITÉ |
|------------------------|-------------|----------------------|-----------------------|-----------------------|----------------------------|--|------------------------|--------------------------|
| AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE | | | | | | | | |
| 1 | 79 | Paizay-le-Tort | Château de Melzéard | Partiellement inscrit | 2,4 | Implanté en zone boisée | Très faible | Forte |
| 2 | 79 | Vernoux-sur-Boutonne | Domaine du Grand Port | Partiellement inscrit | 2,0 | Implanté sur une plaine agricole proche de haies bocagères | Modérée | Nulle |

FIGURE 77 : SYNTHÈSE DE LA SENSIBILITÉ PAYSAGÈRE DES MONUMENTS HISTORIQUES DE L'AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE

2.2. PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

Aucun site Unesco n'a été identifié dans l'aire d'étude immédiate.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : SANS OBJET

2.4. LES SITES PROTÉGÉS

L'aire immédiate ne compte aucun site protégé.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : SANS OBJET

2.3. LES SITES PATRIMONIAUX REMARQUABLES

L'aire d'étude immédiate ne compte aucun SPR.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : SANS OBJET

2.5. ZONE DE PRÉSUMPTION DE PRESCRIPTION ARCHÉOLOGIQUE (ZPPA)

Les «zones de présomption de prescriptions archéologiques» déterminent des seuils d'emprise du sol dans lesquelles les opérations d'aménagement affectant le sous-sol sont présumés faire l'objet de prescriptions archéologiques préalablement à leur réalisation (décret n°2004-490 du 3 janvier 2004, art. 4).

Au sein de l'aire d'étude immédiate, plusieurs communes abritent des zones de présomptions de prescriptions archéologiques et une partie de la ZIP se situe dans une zone de sensibilité archéologique. Dans le cas où les éoliennes seraient implantées à l'intérieur de la ZPPA, le terrain serait susceptible de faire l'objet de prescriptions archéologiques préalables.

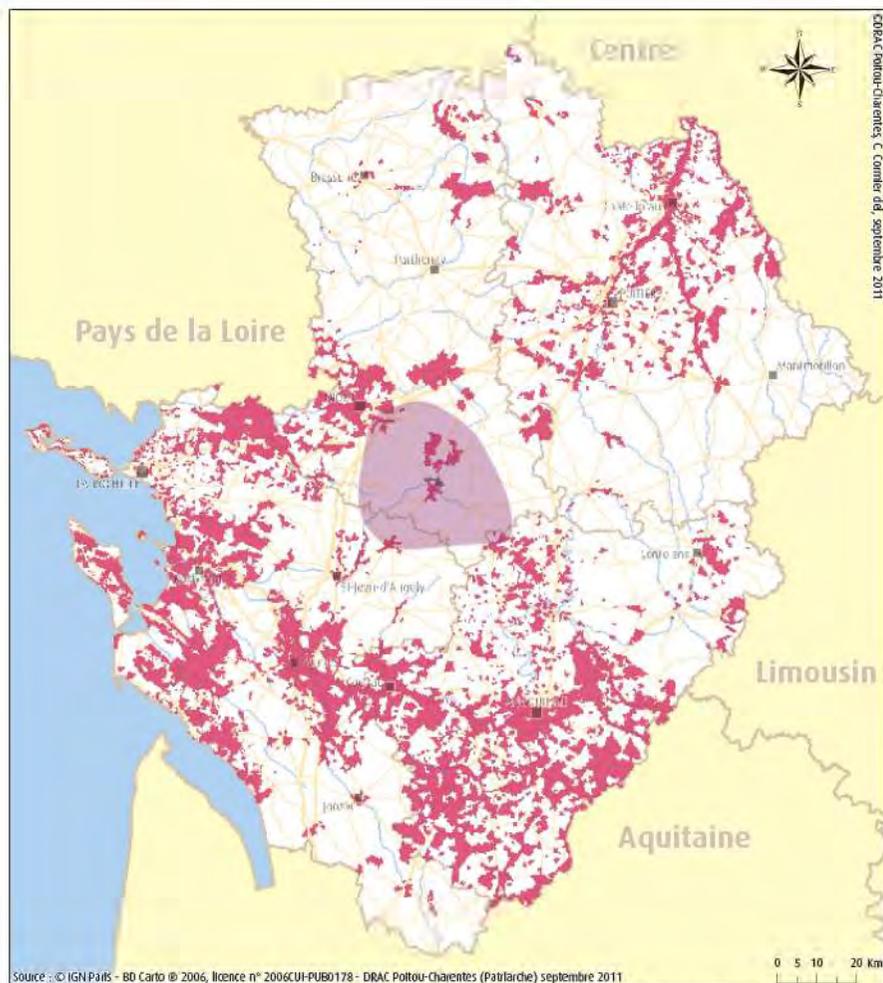


FIGURE 78 : LOCALISATION DU PROJET ÉOLIEN SUR LA CARTE DES ZPPA DE POITOU-CHARENTES

2.6. SYNTHÈSE DE LA SENSIBILITÉ DU PATRIMOINE BÂTI, PAYSAGER ET CULTUREL

L'aire d'étude immédiate abrite deux monuments historiques à savoir :

- le domaine de Grand Port qui présente une sensibilité modérée ;
- le château de Melzéard, bloqué dans un écrin boisé, qui présente une sensibilité très faible.

Aucun SPR, site remarquable ou bien UNESCO ne se trouve dans l'aire d'étude immédiate.

3 . SYNTHÈSE DES SENSIBILITÉS PAYSAGÈRES DE L' AIRE IMMÉDIATE

L'analyse de l'état initial a mis en évidence plusieurs sensibilités paysagères au sein de l'aire d'étude immédiate concernant notamment :

- > les nombreuses séquences routières ouvertes avec des sensibilités très fortes, notamment depuis quatre des axes principaux (RD 950, RD 740 et RD 120 et RD 104).
- > la modification importante du paysage quotidien depuis les villages de Brioux-sur-Boutonne, Lusseray et Paizay-le-Tort ainsi que depuis les hameaux et les habitations isolées qui parsèment l'aire immédiate. *L'habitat présente des sensibilités majoritairement fortes à très fortes pour un nombre important de lieux de vie, notamment depuis les sorties de bourgs.*
- > le patrimoine protégé avec les monuments historiques du château de Melzéard et du domaine du Grand Port.

Le site d'accueil du projet, bien que compatible dans son ensemble, présente localement des sensibilités vis-à-vis du développement éolien et, à ce stade, des impacts vis-à-vis des structures paysagères, de l'habitat, des axes routiers et du patrimoine protégé sont pressentis.

Les principaux éléments à prendre en compte pour garantir l'insertion du projet sont :

- > une implantation cohérente avec le respect des lignes de force naturelles ou anthropiques
- > un recul suffisant vis-à-vis des vallées et vallons et un modèle d'éolienne à l'échelle du paysage
- > la prise en compte des sensibilités importantes vis-à-vis de l'habitat
- > la prise en compte des sensibilités non-négligeables vis-à-vis du patrimoine protégé

120



PHOTO 114 : HAMEAU DU PETIT BEAUVAIS À PROXIMITÉ DE LA ZIP.

FIGURE 79 : CARTE DE SYNTHÈSE (1/2)

PROJET ÉOLIEN DU FOURRIS

Zone d'implantation potentielle (ZIP)

Aire immédiate

Aire rapprochée

Aire éloignée

Secteur sans visibilité théorique vers le projet éolien

Gradient de la sensibilité paysagère

Très faible Faible Modérée Forte Très forte

Nature de la sensibilité paysagère

- Effet cumulé avec un autre parc éolien (PE) (Uniquement construit ou accordé)
- Perception des unités paysagères (UP)
- Perception depuis les axes de communication
- Perception des vallées
- Visibilité depuis un Monument Historique
- Visibilité depuis un site protégé
- Visibilité depuis un site patrimonial remarquable
- Perception depuis l'habitat
- Concurrence visuelle avec une silhouette de bourg ou covisibilité avec un Monument Historique



FIGURE 80 : CARTE DE SYNTHÈSE (2/2)

PROJET ÉOLIEN DU FOURRIS

Zone d'implantation potentielle (ZIP)

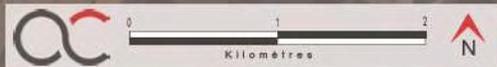
Aire immédiate

Gradient de la sensibilité paysagère

Très faible Faible Modérée Forte Très forte

Nature de la sensibilité paysagère

- Effet cumulé avec un autre parc éolien (PE) (Uniquement construit ou accordé)
- Perception depuis les axes de communication
- Perception des vallées
- Visibilité depuis un Monument Historique
- Visibilité depuis un site protégé
- Visibilité depuis un site patrimonial remarquable
- Perception depuis l'habitat
- Concurrence visuelle avec une silhouette de bourg



ÉTUDE DES VARIANTES

PARTIE 2

125

PARTIE 2. ÉTUDES DES VARIANTES

A . PRÉAMBULE

La démarche de définition de la configuration finale du parc éolien s'inscrit dans une réflexion globale et itérative.

L'implantation finale est déterminée au terme d'une comparaison de variantes potentielles combinant, entre autre, géométrie du projet et choix du modèle d'éolienne. Cette évaluation croise la faisabilité technique, foncière et économique du projet, avec sa cohérence paysagère, écologique et plus généralement environnementale.

D'un point de vue paysager, l'impact visuel du projet est estimé grâce à la réalisation de photomontages qui permettent de se représenter le nouveau paysage avec les éoliennes construites. Ils sont réalisés depuis des points de vue représentatifs de l'analyse paysagère de l'état initial, et permettent d'appréhender la lisibilité de l'implantation et son ancrage dans le site, notamment vis-à-vis des lignes de force, ainsi que les rapports d'échelle, en fonction de l'allimétrie, des interdistances, de la taille apparente (qui est fonction de l'éloignement) et du nombre d'éoliennes.

Implanter les éoliennes dans le respect du paysage contribue à l'acceptation future du projet.

Dans le cadre du présent projet du Fourris, une vigilance a été apportée sur l'occupation horizontale du motif éolien et l'angle supplémentaire potentiellement apporté par le projet et est présenté ci-après, en amont de l'étude proprement dite des variantes.

■ PRISE EN COMPTE DU PROJET DE LA CERISAIE

Un autre projet éolien est porté par la société Volkswind, à proximité du projet du Fourris. Il s'agit du projet de la Cerisaie, sur les communes de Périgné, Saint-Romans-lès-Melle et Celles-sur-Belle. Dans un souci de transparence, ce second projet sera indiqué sur l'ensemble des cartes et photomontages présentés ci-après dans ce rapport. Toutefois, il s'agit d'une indication à titre informatif. L'analyse des impacts spécifiques au projet de la Cerisaie sera étudiée dans un volet paysager dédié.

Graphiquement le projet du Fourris sera associé à des couleurs orangées (ZIP orange et/ou éoliennes projetées en orange) tandis que le projet de la Cerisaie sera représenté en violet (ZIP et éoliennes).

B . OCCUPATION HORIZONTALE MAXIMALE

La ZIP correspond à la surface maximale potentiellement occupée par le projet. Aussi, par le travail d'élaboration des variantes, il est possible de chercher une implantation qui optimise l'occupation horizontale finale du projet.

L'occupation horizontale du motif éolien participe aux effets de saturation et/ou d'encerclement qui peuvent avoir lieu aux abords des bourgs directement concernés par des projets éoliens.

Ainsi, la recherche d'une occupation réduite est directement liée à la modification du paysage quotidien.

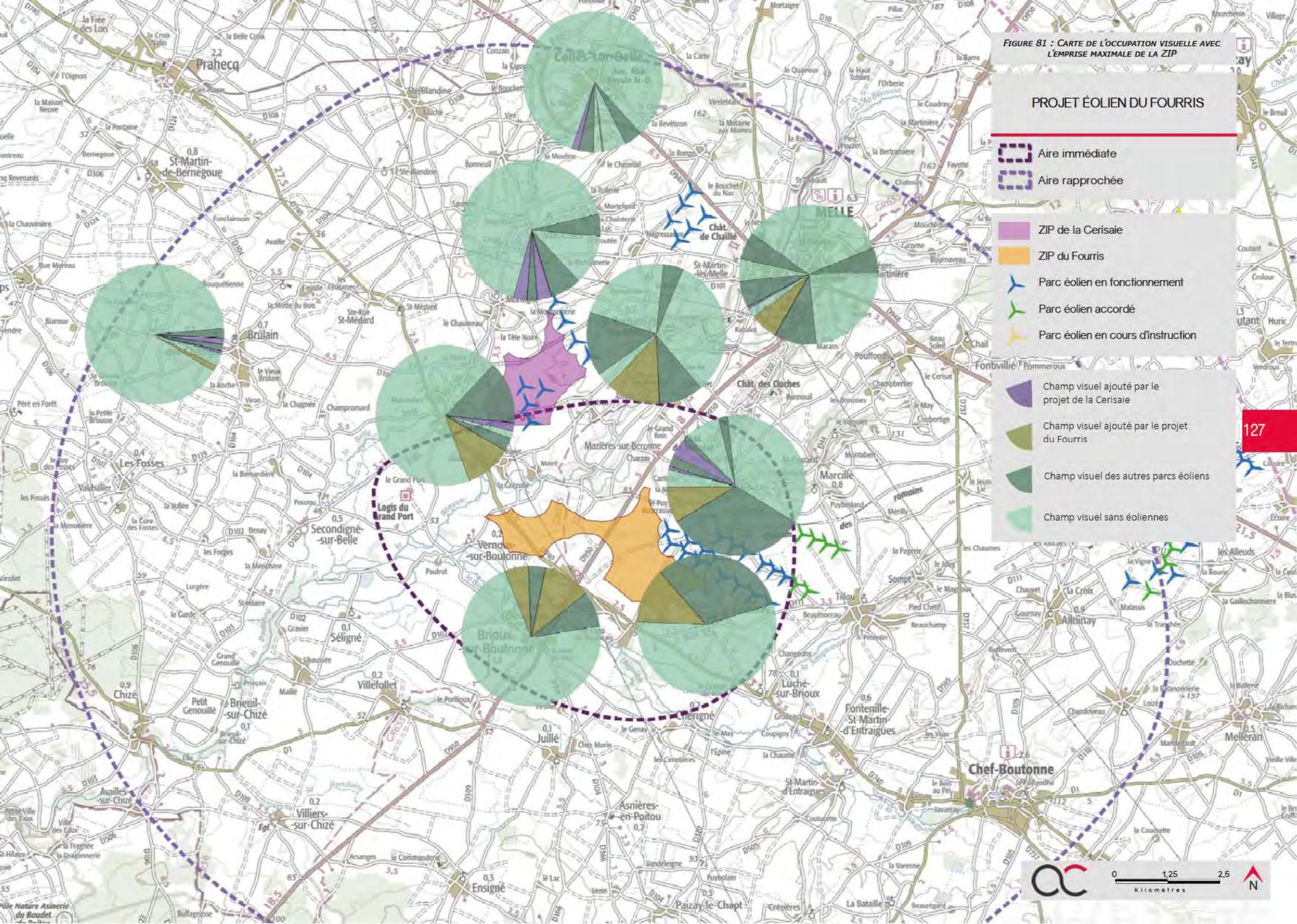
La carte ci-contre met en évidence la part horizontale maximale que pourrait avoir le projet sur les horizons de bourgs situés à proximité.

Pour le présent projet, du fait de la présence d'un parc en fonctionnement, la part supplémentaire ajoutée par le projet est modérée. Elle sera à mettre en perspective par rapport à la variante d'implantation finale, à la fin du présent chapitre de comparaison des variantes.

FIGURE 81 : CARTE DE L'OCCUPATION VISUELLE AVEC L'EMPRISE MAXIMALE DE LA ZIP

PROJET ÉOLIEN DU FOURRIS

-  Aire immédiate
-  Aire rapprochée
-  ZIP de la Cerisaie
-  ZIP du Fourris
-  Parc éolien en fonctionnement
-  Parc éolien accordé
-  Parc éolien en cours d'instruction
-  Champ visuel ajouté par le projet de la Cerisaie
-  Champ visuel ajouté par le projet du Fourris
-  Champ visuel des autres parcs éoliens
-  Champ visuel sans éoliennes



C . PRÉSENTATION DES VARIANTES

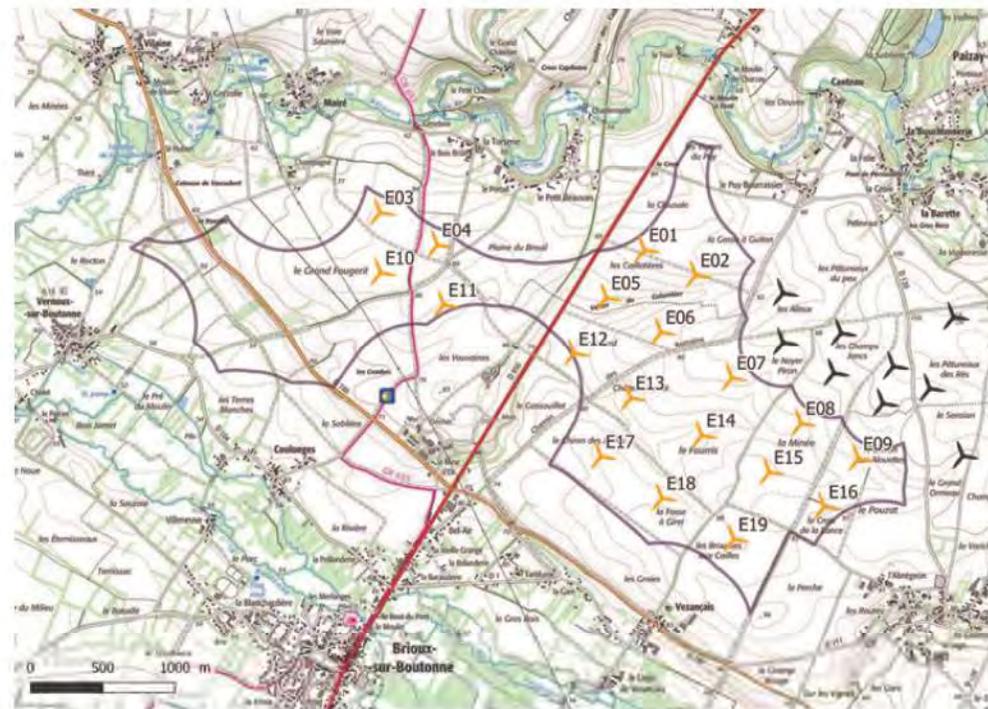
Plusieurs variantes ont été étudiées afin de définir le projet éolien le plus adapté aux caractéristiques et aux différentes contraintes du site.

Pour le projet de la Ferme éolienne du Fourris, les éléments qui ont motivé le choix des variantes sont (sans ordre de priorité) :

- > le nombre d'éoliennes
- > l'occupation horizontale
- > le recul vis-à-vis des habitations et la lisibilité du projet depuis ces lieux de vie
- > la régularité des interdistances entre les éoliennes
- > la cohérence avec le développement éolien alentour

Au final, 3 variantes d'implantation ont été projetées et comparées. Pour chacune d'entre elles, une description synthétique est faite ci-après.

■ VARIANTE 1



| | |
|------------------------------------|---|
| Nombre d'éolienne | 19 |
| Hauteur nacelle / bout de pale | 82 m / 150 m (modèle : Vestas V136) |
| Géométrie entre éoliennes | Géométrie en bouquet |
| Interdistances entre éoliennes | Interdistances régulières |
| Distance minimale d'une habitation | ~ 550 m (E04), habitat isolé du Bois Brulé |
| Cohérence paysagère | Cette variante à 19 éoliennes se situe de part et d'autre de la RD 950 avec 15 éoliennes sur la partie est. Cette implantation densifie le motif éolien entre les parcs existants avec des interdistances relativement régulières entre les éoliennes. Néanmoins, des chevauchements visuels fréquents sont pressentis ainsi qu'une difficulté à percevoir l'implantation dans son ensemble. De plus, de par son emprise, cette variante risque tend à créer un effet d'encercllement et/ou de saturation sur les lieux de vie proche. |

■ VARIANTE 2



| | |
|------------------------------------|--|
| Nombre d'éolienne | 13 |
| Hauteur nacelle / bout de pale | 112 m / 180 m (modèle : Vestas V136) |
| Géométrie entre éoliennes | Alignements multiples |
| Interdistances entre éoliennes | Interdistances régulières |
| Distance minimale d'une habitation | ~ 750 m (E13), hameau de Vezançais |
| Coherence paysagère | Cette variante à 13 éoliennes optimise la surface disponible à l'est de la ZIP. On retrouve différents alignements réguliers et dont l'orientation suit celle des parcs éoliens existants. Toutefois, au vu du nombre d'éoliennes projetées, il y a aura des chevauchements visuels importants entre les éoliennes des différents plans et l'ensemble risque d'être confus visuellement. De plus, l'occupation horizontale de cette variante est importante. |

■ VARIANTE 3



| | |
|------------------------------------|--|
| Nombre d'éolienne | 8 |
| Hauteur nacelle / bout de pale | 112 m / 180 m (modèle : Vestas V136) |
| Géométrie entre éoliennes | Alignements multiples |
| Interdistances entre éoliennes | Interdistances régulières |
| Distance minimale d'une habitation | ~ 850 m (E01), hameau du Puy Bourrassier |
| Coherence paysagère | Cette variante à 8 éoliennes occupe la partie centrale de la ZIP et s'étire suivant un axe sud/ouest - nord/est, parallèle aux cours d'eau de la Belle et de la Bérone. Cette implantation s'éloigne des vallées ainsi que de Périgné et Etrochon. Les éoliennes projetées prolongent les alignements des parcs existants et favorisent la lisibilité du parc depuis les axes principaux (vallées, Chemin de Compostelle...) |